

Pabu Infos

N° 37 - Juin 2013





Investir malgré tout...

Aujourd'hui, l'heure n'est pas à l'optimisme et l'on ne peut que constater à quel point la crise est bien là : dette publique, précarité, chômage, inquiétude par rapport à l'avenir de nos enfants... Le changement annoncé a laissé place au doute et aux interrogations... Pourtant, il nous faut rester confiants par rapport à l'avenir. Il ne s'agit pas de se complaire dans un optimisme béat mais tout simplement raisonnable.

Pour notre part, malgré cette crise qui va impacter de façon durable et importante nos collectivités locales par une diminution drastique des dotations de l'Etat, nous nous engageons à rester attentifs à toutes les situations difficiles vécues par les uns et les autres et, dans la mesure de nos possibilités, contribuer à tenter d'atténuer les difficultés. Dans ce contexte, nous avons décidé, de façon raisonnable, de poursuivre notre politique d'investissements au service des Pabuais.

Les services à la population, l'amélioration du cadre de vie guident notre action depuis maintenant plusieurs années. L'année 2013 n'échappe pas à cette règle :

- La réalisation de travaux de voirie rue du Moulin et de Traou Munehorre répondait à des attentes et témoigne aussi du respect de nos engagements. Le désenclavement du camping de Milin Kerhé contribuera sans nul doute à renforcer son attractivité et par là même, le dynamisme de notre cité.
- La poursuite des travaux d'aménagement des liaisons douces, rue du Chemin Vert - Petit Kaermin et Munehorre - Saint-Loup espérée avant la fin de l'année, offriront à nos concitoyens des espaces

propices aux déplacements et à la promenade en toute sécurité.

- L'extension et le réaménagement de l'école publique du Croissant vont bon train et seront achevés pour la prochaine rentrée scolaire.

Notre avenir réside aussi dans notre jeunesse, et lui offrir un cadre propice à son apprentissage relève aussi de notre responsabilité. C'est dans ce même souci que nous avons collégialement décidé du report de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, pour ainsi prendre le temps nécessaire à une réflexion partagée et coordonnée. Cependant, l'épanouissement de nos enfants passe aussi par notre capacité à leur proposer des espaces où ils peuvent exprimer d'autres facettes de leur personnalité.

C'est ainsi que le 25 mai, nous avons inauguré un espace intégrant de nombreux aménagements (plateau multisports, piste de rollers, espace jeux pour enfants, piste de bicross). Complété par une aire de pique-nique et un ensemble fitness, il constitue un ensemble multigénérationnel. A l'approche des vacances scolaires, nous sommes très heureux d'offrir à nos concitoyens, mais aussi à ceux qui nous rendront visite, un espace sécurisé accessible et partagé. Et à l'heure où certains s'engageront dans de grandes migrations estivales, d'autres trouveront dans ce lieu un espace de détente et de rencontre qui, nous l'espérons, égayera leur vacances. Bonne vacances à tous.

Le Maire,
Pierre SALLIQUET

WEB-CAM contact



• LA RELATION

des personnes âgées qui n'ont pas d'ordinateur

Je suis là pour vous aider A communiquer par webcam avec vos proches

Je peux vous aider A imprimer Vos photos et documents reçus par internet

Je suis là pour vous aider A consulter divers journaux en accès libre

Je suis là pour vous aider A découvrir avant d'acheter vos fleurs, vêtements...

Je me déplace chez vous avec mon ordinateur



Marie Françoise DUBE

06 76 94 48 05

9, rue ar manac'h - 22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE

web.cam.contact@laposte.net

Délices d'Orient SNACK-KEBAB



Kebab, Burger, Chicken, Paninis, Pizza, Couscous...

Menu étudiant

~~6,50 €~~
6,00 €

- Kebab
- Frites
- + boisson 33cl

OUVERT 7/7 de 11h30 à 14h30 18h00 à minuit

02 96 43 80 88
06 95 44 68 28

14, rue Saint Michel - 22200 GUINGAMP

Toute l'équipe de la concession Toyota de Pabu vous souhaite une **bonne et heureuse** **année 2013**



TOYOTA



RIZZON AUTOMOBILES

Votre Concessionnaire Toyota en Côtes d'Armor

4 Parc d'Activités du Restmeur 22200 PABU

Tél. : 02 96 40 00 40 - Fax : 02 96 40 00 41



Sommaire



Vie municipale

4/13

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Edito | P. 2 |
| Sommaire | P. 3 |
| Budget 2013 | P. 4/5 |
| L'administration électronique | P. 6 |
| Les trottoirs - Maisons fleuries | P. 7 |
| Aide Complémentaire - Vie associative | P. 8 |
| Eau - Jardins - Végétaux | P. 9 |
| On en a parlé dans la presse | P. 10/11 |
| Les potiers à Pabu | P. 12 |
| Bibliothèque | P. 13 |



Vie associative

14/19

| | |
|---|-------|
| Le relais Paroissial - Club ajoncs d'or | P. 14 |
| FNACA - Marine marchande | P. 15 |
| Skol ar Yezhoù | P. 16 |
| Amicale Laique | P. 17 |
| Tennis Club | P. 18 |
| Calendrier des manifestations | P. 19 |



Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie, 22200 Pabu

Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication : Pierre Salliou

Responsable de la rédaction : Loïc Frémont

Comité de rédaction : Yves Morice, Jean-Louis Jacob, Sylvie Jonet

Conception & Impression : Repro Copie

11 venelle de la caserne 22200 Guingamp - Tél. 02 96 21 39 30

Régie publicitaire : Tél. 02 96 21 39 30

MERCI à tous les annonceurs pour leur participation à ce bulletin.



REPR  **COPIE**
Imprimerie
Numérique

11 VENELLE DE LA CASERNE
22200 GRACES - GUINGAMP

TÉL. 02 96 21 39 30

REPROCOPIE@GMAIL.COM



Le conseil municipal s'est réuni mardi 9 avril pour approuver le compte administratif 2012 et voter le budget primitif 2013 en présence de Madame Laurent, trésorière principale. Le compte administratif restitue l'arrêté des comptes avec les recettes et les dépenses de l'année 2012. Il doit être conforme au compte de gestion, document établi par la perception. L'exercice se termine par un excédent de fonctionnement de 848 797,55 € et un déficit d'investissement de 453 598,79 €, ce qui nous donne un excédent de 395 198,76 € reporté en section de fonctionnement.

Madame Laurent a analysé la situation financière de Pabu. Le fonds de roulement, au 31 décembre 2012, couvre plus de 3 mois des charges de fonctionnement, et représente un fonds de roulement très correct au regard des communes de la même strate de population.

Cette année, nous avons voté un budget sans augmentation des taux des impôts locaux soit :

| | |
|---------------------|---------|
| Taxe d'habitation : | 16.30 % |
| Foncier bâti : | 20.02 % |
| Foncier non bâti : | 57.12 % |

Les services fiscaux prévoient une recette de 963 151 €.

Nous voulons poursuivre les travaux d'investissement. Pour les réaliser, nous avons dégagé la somme de 650 000 € du budget de fonctionnement. Voici les projets inscrits au budget :

1. Acquisitions foncières :

Nous avons trois lotissements privés sur la commune où des lots restent à vendre (*Kergoz, La Poterie, Chemin Vert*), et nous souhaitons fortement que les constructions démarrent sur ce dernier. Pour l'instant, nous ne prévoyons pas de lotissement communal qui ferait concurrence à l'existant. Cependant, au report du reliquat de 40 000 € de 2012, nous avons ajouté 30 000 €, soit 70 000 € au total pour :

- Un inventaire des zones humides
- L'achat des terres de la ferme appartenant à Monsieur et Madame Patrick Le Roux de Saint-Ilhut.

2. Acquisitions diverses : 44 000 €

- Remplacement du véhicule Express par un fourgon Jumpy.
- Achat d'un deuxième tracteur à la place du vieux Renault Super 5.
- Matériel divers pour les services techniques.
- Achat de 14 cavurnes enterrées et de 4 cavurnes aériennes pour le cimetière.
- Acquisition de matériel pour le terrain de sports (*plateau de tonte mulching, aérateur, rouleau*).

3. Eclairage public : 25 000 €

Nous avons dépensé 51 524 € pour l'électricité en 2012, dont 25 079 € pour l'éclairage et le chauffage des bâtiments du bourg. Dans le cadre de notre programme pluriannuel, nous poursuivons la mise aux normes de l'éclairage public, dans le but de diminuer notre consommation énergétique. Nous avons signé une convention dans le cadre du schéma multi-énergie avec le pays de Guingamp, qui a embauché un spécialiste, et nous avons réalisé un diagnostic de l'isolation des

bâtiments. En parallèle, nous lançons une étude pour réduire la consommation d'eau (8 204 € en 2012). Il faut savoir que nous récupérons les eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des matériels... sans aucune consommation sur le réseau d'eau potable.

4. Voirie : 100 000 €

Comme prévu, nous avons refait le secteur de la route du camping en élargissant la voie à 4.50 m de façon à faciliter le croisement des camping-cars et des caravanes. L'assainissement, avec une mini-station, vient d'être réalisé par Guingamp Communauté, le raccordement à l'assainissement collectif par pompe de relevage ayant été abandonné pour diverses raisons. Nous avons refait l'enrobé sur les deux routes de Traou Munehorre. Par ailleurs, nous avons installé un conteneur enterré place des Korrigans, et le remplacement de 24 panneaux de rue sera effectué par les services techniques.

Beaucoup de piétons et de cyclistes pabuais nous demandent de continuer les liaisons douces. Nous venons de créer un cheminement piétonnier de Lan Frost au Petit Kermin qui donne entière satisfaction pour la sécurité. Nous attendons l'accord du conseil général pour réaliser la liaison douce des Quatre Vents au rond-point de Saint-Loup ; nous souhaitons la réaliser avant août et nous aurions ainsi une continuité de Kerdell jusqu'à Guingamp. Nous envisageons de créer une liaison douce rue Pasteur et chemin du Rucaër.

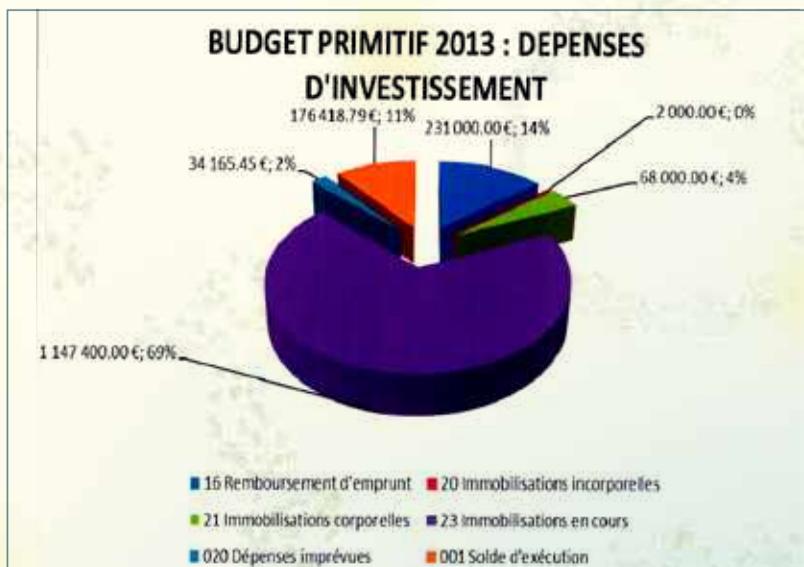
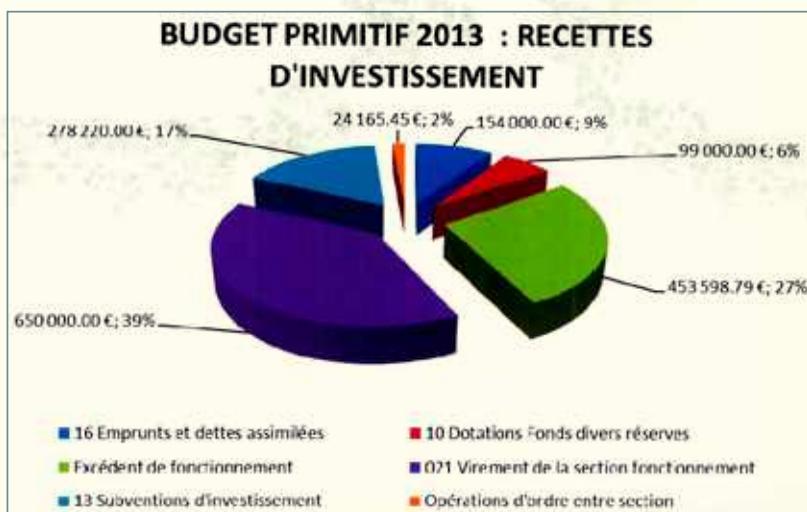
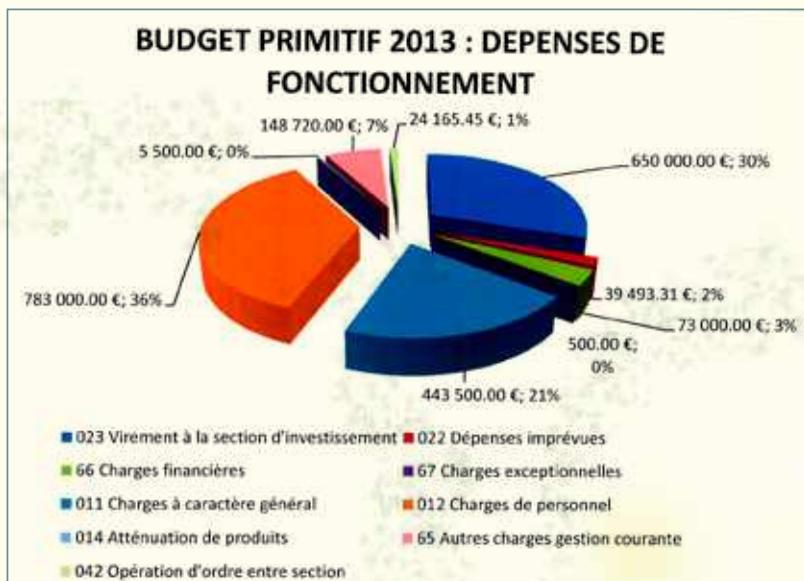
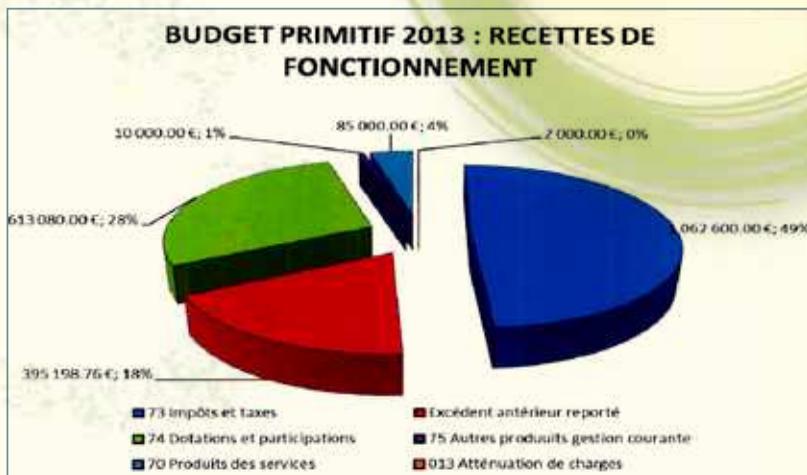
5. Ecoles : 170 000 €

La rénovation avec extension de l'école du Croissant devrait se terminer en juin. Le chantier s'est bien déroulé sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture Coldefy. En juillet, les services techniques aménageront la nouvelle garderie (*cloison, sol, chauffage, électricité...*), et la rentrée de septembre s'effectuera dans les nouveaux locaux. Le montant total des travaux est estimé à 800 000 € TTC. En fonctionnement, quelques achats sont prévus pour le mobilier, l'informatique, un vidéoprojecteur interactif...

6. Bâtiments : 15 000 € pour des travaux divers

8. Eglise : 10 000 €

Le relais paroissial a lancé un appel aux dons pour installer une troisième cloche sur l'église. La somme collectée couvrant la totalité du devis permet d'effectuer cet achat auprès de l'entreprise Macé, de Plaine-Haute, et sera versée à la commune qui, en tant que propriétaire de l'édifice, assurera la maîtrise d'ouvrage. Le conseil régional vient de nous attribuer une subvention de 1 200 €.



9. Espace multisports du Croissant : 50 000 €

L'aménagement des abords se termine (allées, engazonnement...) et satisfait pleinement les jeunes, de plus en plus nombreux à s'y rendre pour s'amuser (VTT, plateau multisports...). Nous compléterons l'équipement avec l'achat de :

- Tables et bancs.
- Une structure multi activités pour enfants, plus trois jeux sur ressorts.
- 5 appareils sportifs pour adultes et adolescents.

10. Vestiaires au terrain des sports du Rucaër :

Nous avons les accords d'attribution de subventions : conseil général, ligue de football, CNDS, DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). L'appel d'offres sera publié et le permis de construire déposé. Une nouvelle norme (RT 2012), en vigueur depuis le 1er janvier 2013, nous impose des économies d'énergie en renforçant l'isolation et pourrait impacter le montant des travaux.

11. Bibliothèque : 3 000 € pour achats divers.

Coût total des investissements 2013

738 000 €

Reliquat des restes à réaliser 2012

479 400 €

TOTAL : 1 217 400 €

En 2012, le montant de nos impôts était évalué à 1 868 673 €, réparti entre :

Pabu - 941 219 € (50.37 %)

Guingamp Communauté - 546 012 € (29.92 %)

Département - 381 442 € (20.41 %)

Cette année nous avons voté 24 000 € de subventions aux associations et organismes divers.

Nous équilibrons notre budget sans faire d'emprunt et sans modifier les taux des impôts locaux qui n'ont pas augmenté depuis 2003. Nous maîtrisons les dépenses de fonctionnement et d'investissement en répondant au mieux aux demandes de la population. Pour mémoire, entre 2002 et 2012, nos dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 11.86 %. Notre gestion s'engage vers un désendettement par un financement intégral des investissements en autofinancement, avec une programmation pluriannuelle du remplacement du matériel communal. La baisse des dotations de l'Etat est amorcée et, si nous voulons continuer à investir, il ne faut pas augmenter les charges de fonctionnement. Pierre Salliou a qualifié notre budget de dynamique, offensif, réaliste et répondant aux attentes de la population.

Marcel LE FOLL,
Adjoint aux Finances et Travaux

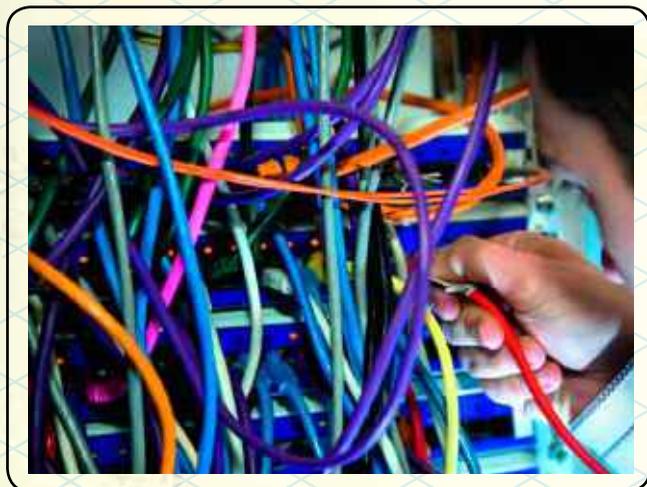
E-MÉGALIS SIMPLIFIE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

e-mégalis
Bretagne

simplifie l'administration électronique

Créé en 1999, le syndicat mixte de coopération territoriale e-mégalis Bretagne est une structure fédératrice qui regroupe 1 257 entités publiques : le conseil régional de Bretagne, les quatre conseils généraux de Bretagne, 11 communautés d'agglomération, 82 communautés de communes, 1 035 communes, 124 autres établissements publics.

Jusqu'en 2009, le syndicat mixte a eu pour vocation de permettre à l'ensemble des établissements publics de bénéficier d'un accès Internet à haut débit identique, quel que soit leur lieu d'implantation géographique ; pour ce faire, il a mis en œuvre une offre de services de télécommunications à haut débit à laquelle plus de 2 500 établissements publics sont encore raccordés.



En 2006, le syndicat mixte a créé la plateforme régionale d'administration électronique e-mégalis, un guichet unique de services dématérialisés au profit des collectivités et des établissements publics de Bretagne. Cette plateforme favorise le développement des usages et des services d'administration électronique sur tout le territoire breton suivant plusieurs principes fondateurs :

- La coopération et la solidarité territoriale
- La mutualisation des moyens et le partage des bonnes pratiques
- Le dialogue et la concertation
- Le respect de la libre administration de chaque entité publique
- La réalisation d'économies d'échelle par le groupement de l'achat des services pour les collecti-

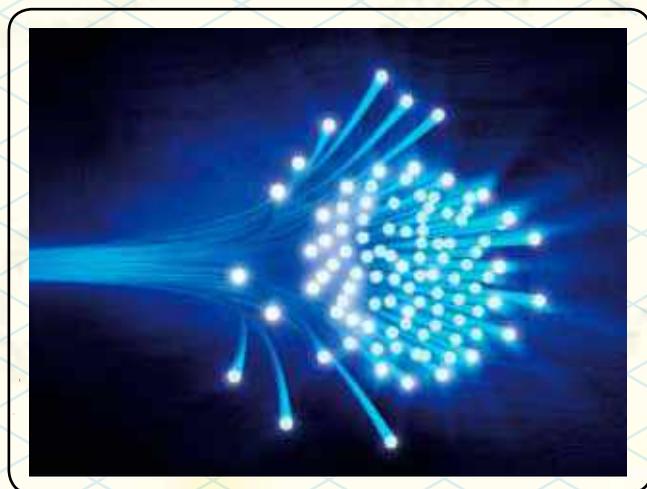
6 vités

Le premier service rendu disponible, via la plateforme, fut la salle régionale des marchés publics.

Ouverte en juin 2007, elle compte aujourd'hui 972 entités publiques utilisatrices et 34 000 entreprises enregistrées ; ont déjà été publiés 30 756 marchés publics depuis janvier 2007.

D'autres services, obligatoires et réglementaires (c'est-à-dire ceux qui s'imposent aux collectivités), sont proposés aux adhérents e-mégalis : la télétransmission des actes au contrôle de légalité, la télétransmission des pièces au comptable, les certificats électroniques, l'archivage électronique à valeur probatoire...

La conférence numérique réunie à Rennes le 16 novembre 2012, en présence de Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Économie numérique, et de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a décidé de faire du syndicat mixte e-mégalis l'outil de gouvernance et de mise en œuvre du projet « Bretagne très haut débit ».



Cette décision s'est concrétisée par une réunion du comité syndical, le 22 mars dernier, qui a adopté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat mixte et l'élection d'un nouveau bureau présidé désormais par Jean-Yves Le Drian, eu égard à son rôle déterminant dans l'élaboration et les réussites du projet « Bretagne très haut débit ».

Si les principes fondateurs sont respectés dans les nouveaux statuts, le syndicat mixte a désormais compétence pour animer et gérer le projet « Bretagne très haut débit », avec création de cinq commissions techniques pour permettre la mise en œuvre du projet.

Loïc FREMONT

Délégué de Guingamp Communauté au syndicat mixte e-mégalis.



Et si on rendait les trottoirs, les liaisons douces aux piétons ?

Conformément à nos engagements, nous avons mis en œuvre des aménagements routiers pour sécuriser les déplacements en voiture, mais aussi pour les piétons.

Alors que nous accentuons nos interventions en aménageant les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des mamans avec des landaus ou avec des poussettes, que nous aménageons des liaisons douces pour sécuriser les déplacements des piétons et des enfants à vélos, il nous apparaît essentiel d'appeler à plus de civisme.

Nous constatons régulièrement des stationnements de véhicules sur les trottoirs ou sur les liaisons douces. Avec les enfants de la commission municipale, nous avons décidé de lancer un appel « **Laissons les trottoirs, les liaisons douces aux piétons !** ».

Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant, puisque cela peut entraver la marche des piétons ou les obliger à s'engager sur la chaussée. C'est une infraction passible d'une amende de 2^{ème} classe (35 €), qui peut être majorée en zone dangereuse. Bien entendu, stationner à cheval ou sur le trottoir est autorisé si les emplacements sont matérialisés.

Un petit rappel pour les haies qui débordent sur les trottoirs

Les haies doivent être entretenues afin de ne pas empiéter sur les trottoirs.

Plus de civisme, un respect pour les piétons
Le stationnement sur un trottoir, les haies qui dépassent, représentent une gêne pour les piétons. Ils sont souvent obligés de marcher sur la chaussée, et de plus les personnes à mobilité réduite et les enfants sont mis en danger. Les trottoirs, les liaisons douces c'est pour les piétons, pas pour les voitures !

Nous sommes tous piétons et pour le bien vivre ensemble, nous saurons faire preuve de plus de civisme.

Jean-Yves DEREAT

Au nom de la commission municipale des enfants et de la commission sécurité

Avertissement

Face à la quantité de véhicules stationnant sur les trottoirs, la municipalité envisage sérieusement de faire appel au policier municipal pour sensibiliser les contrevenants par des avertissements d'abord, puis par des contraventions ensuite, si cela s'avère nécessaire.



Concours des maisons fleuries

Nous vous invitons à venir nombreux vous inscrire au concours des maisons fleuries 2013. Le passage du jury aura lieu début juillet et les inscriptions sont à faire en mairie jusqu'au 29 juin, dernier délai.

Les catégories pouvant permettre de participer au concours :

- Façades fleuries
- Jardins de moins de 1000 m²

- Grands jardins
- Potagers fleuris
- Campings privés
- Gîtes de France, Clévacances

Tout comme les années passées, un concours intra-communal des jardins non visibles de la rue est organisé, sans possibilité de participation aux concours Terres d'Armor et départemental.

Martine ANGER
Conseillère déléguée au fleurissement



Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé

Si vous avez des ressources modestes, vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre complémentaire santé. Avec l'ACS, vous bénéficiez également de tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires et de la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'Assurance Maladie.

Les conditions pour en bénéficier : il existe trois conditions pour bénéficier de l'aide pour une complémentaire santé (ACS) :

- Etre en situation régulière.
- Résider en France de façon stable depuis plus de 3 mois.
- Percevoir des ressources comprises entre le plafond d'attribution de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire et 35% au-delà, selon la composition de votre foyer.

Conditions de ressources

Pour bénéficier de l'ACS, vos ressources et celles de votre foyer doivent être comprises entre le plafond fixé pour l'attribution de la CMU complémentaire et 35 % au-delà.

Les ressources prises en compte sont celles des douze mois précédant la demande d'ACS. Ainsi, pour une demande d'ACS effectuée en avril 2013, les ressources prises en compte sont les ressources perçues entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

Denise THOMAS

Adjointe aux Affaires Sociales

Plafond de ressources au 1^{er} juillet 2012

| Nombre de personnes composant le foyer | Plafond annuel (en France métropolitaine) |
|---|---|
| • 1 personne | 10 711 € |
| • 2 personnes | 16 067 € |
| • 3 personnes | 19 281 € |
| • 4 personnes | 22 494 € |

Au-delà de 4 personnes,
par personne supplémentaire
+ 4 284,57 €

Renseignez-vous auprès de la CPAM
ou de la MSA.



La vie associative et sportive

• Le tournoi de tennis

Le traditionnel tournoi de tennis s'est déroulé du 26 avril au 5 mai et a, une nouvelle fois, connu un franc succès avec la participation de près de 200 joueurs. Ce tournoi a dynamisé notre bourg et a permis aux sportifs de participer à des rencontres de bon niveau, comme l'a été la finale masculine.

A la remise des récompenses, nous avons pu constater le travail remarquable réalisé par les bénévoles de l'Entente Tennis Club pour la recherche de publicité, de coupes et de médailles. Félicitations à vous, monsieur le Président, et à toute votre équipe, pour l'excellente organisation de ce tournoi et pour la bonne humeur qu'y si dégage.



• Le forum des associations

Le forum des associations se déroulera cette année à Ploumagoar le samedi 7 septembre prochain. Les horaires vous seront communiqués par voie de presse.

Bernard HENRY

Adjoint à la vie associative et sportive

Reconquête de la qualité de l'eau

Tout le monde le sait : les produits phytosanitaires polluent nos rivières... Nous sommes donc tous responsables...

Fin avril, une réunion à la mairie avec le SMEGA (*syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat*), consécutive à une enquête dans la commune, a permis de connaître les points fragiles où le désherbage devra être mieux ciblé.

Les objectifs du SMEGA sont de conseiller une plus grande attention

au désherbage par rapport aux points d'eau comme les fossés, les abords en pente, les trottoirs bitumés, tout ce qui permet l'écoulement vers nos rivières en évitant l'utilisation des produits polluants. La commune, mais aussi chacun d'entre nous, peuvent contribuer à la qualité de l'eau en évitant au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires, en enlevant les « mauvaises herbes » sur la rue devant notre porte, en y plantant ou en y semant ce qui ne laissera pas de place aux dites

« mauvaises herbes » (*corbeille d'argent ou d'or, monnaie du pape, rose trémière...*) au pied des murets et paillage.

Sans oublier nos binettes...!

Nous avons aussi remarqué que des entreprises de bâtiments, chez les particuliers, jetaient dans les fossés des produits comme des restes de peinture par exemple. Rappelons que la déchetterie de Pont-Ezer est habilitée à recevoir ces restes de peinture !

• Petit rappel pour la collecte des ordures ménagères

Merci de penser à présenter les poignées de vos conteneurs poubelles du bon côté (*côté rue*) pour faciliter le ramassage.

Martine ANGER

Conseillère déléguée au développement durable

Des jardins partagés à Pabu

La commune a fait récemment l'acquisition, au lieu-dit Kérez, d'une parcelle d'environ 4 000 m² destinée à accueillir des jardins partagés.

Qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

Il s'agit de diviser un terrain en parcelles individuelles ou collectives, d'environ 30 à 200m², pour y installer un potager, une plate-bande fleurie, une petite serre, des pots, des arbustes, à destination des Pabuais, jardiniers amateurs ou confirmés. L'essentiel est de partager un certain nombre de valeurs telles que la solidarité, le renforcement du lien social entre les générations, le respect de l'environnement.

Le jardin partagé est donc un espace collectif, héritier de ce que l'on appelait autrefois les jardins ouvriers, permettant la rencontre de gens de tout âge, la mise en pratique des connaissances, le partage du savoir et l'entraide. C'est également un lieu d'éducation à l'environnement, en particulier pour les enfants.

Si vous souhaitez disposer d'une parcelle, il suffit de vous inscrire à la mairie sachant qu'une réunion d'information pour la mise en place des jardins partagés aura lieu courant septembre.

La Rédaction

Fermeture de l'aire de végétaux du Rucaër

Le SMITRED Ouest d'Armor, dont le siège se trouve à Pluzunet, a décidé, en lien avec Guingamp Communauté et la commune de Pabu, de fermer l'aire de dépôt de végétaux située sur notre commune au lieu-dit le Rucaër.

Plusieurs raisons ont amené les responsables du SMITRED à prendre cette décision :

- L'aire n'est plus du tout aux normes ; en effet, le sol devrait être obligatoirement bétonné ou bitumé.
- L'aire n'est ni gardée, ni surveillée, ce qui amène certains usagers indécents à y déposer des gravats qui n'ont rien à y faire : bois, pierres, plastiques... Tout ceci a généré de lourds dégâts sur le broyeur de végétaux.
- On a constaté sur l'aire et autour de celle-ci la présence de nuisibles.

Pour toutes ces raisons, la décharge sera fermée à compter du 1^{er} juillet 2013 et ce, de façon définitive. Il faudra donc désormais se rendre à Pont-Ezer pour y déposer les végétaux. Cette décision était difficile à prendre, mais nécessaire.

La Rédaction





ON en a parlé dans

LE MAIRE ET LES ADJOINTS OFFRENT UNE GALETTE DES ROIS AUX ANCIENS

Samedi 19 janvier, 180 Pabuaises et Pabuais de plus de 67 ans ont répondu à l'invitation du maire et de ses adjoints qui leur ont offert, sur leurs émoluments, une galette des rois et un goûter, tradition qui remonte désormais à plus de 30 ans. Les élus présents et leurs conjoints ont assuré le service et des musiciens pommeritains ont assuré l'animation.



• Katia Le Guyader entourée de Pierre Salliou et Bernard Hamon

LA COMMISSION MUNICIPALE DES ENFANTS PARTICIPE À LA SÉANCE DU CONSEIL

Lundi 28 février, les élus de la commission municipale des enfants ont été invités à participer à la séance officielle du conseil. Après une présentation des élus, adultes et enfants, Jean-Yves Déréat, adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse, a expliqué aux jeunes élus le fonctionnement du conseil. Ces derniers n'ont pas hésité, lors des suspensions de séances, à questionner leurs aînés auxquels ils ont fait part de leurs observations et projets.



• Les rois et reines de l'après-midi



• Les enfants attentifs aux propos de Jean-Yves Déréat

REGARD OBJECTIF EXPOSE À LA MAIRIE

Samedi 19 janvier, plusieurs élus de Pabu et de Ploumagoar et responsables associatifs étaient présents pour le vernissage de l'exposition de photos réalisée par le club « Regard Objectif » de Ploumagoar. Pierre Salliou s'est montré très heureux d'accueillir à nouveau une exposition de photos présentée par la commune de Ploumagoar, en présence de son maire, Bernard Hamon. Evelyne Viart, co-présidente du CLAP, dont dépend le club, a présenté l'association et ses diverses activités, avant d'inviter le responsable de la section à présenter l'exposition.

LA JOURNÉE DE LA FEMME À PABU

Samedi 10 mars, la journée internationale de la Femme a connu un beau succès à Pabu, pour la troisième participation de la commune. Toute la journée, l'atelier couleurs (*relooking*) de Marie-Christine Bonnot, conseillère en image, a permis à de nombreuses femmes de prendre des conseils de maquillage, habillement, etc...

En soirée, « Chansonologie », le concert proposé par Marthe Vassallo, auteur-compositeur-interprète, accompagnée de Lydia Domancich, pianiste, a attiré un public nombreux dans l'église Saint-Tugdual. A l'issue du concert, le public a applaudi chaleureusement les deux artistes en réclamant un bis.



• Les participants au vernissage de l'exposition



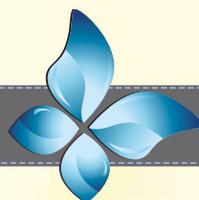
• Marthe Vassallo accompagnée par Lydia Domancich

KATIA LE GUYADER EXPOSE À LA MAIRIE

Katia Le Guyader, alias Lou Kat, a effectué un stage de formation à la mairie de septembre à décembre 2012, et elle avait promis de faire partager sa passion pour la peinture après son départ. Elle a exposé ses toiles réalisées à l'acrylique ou selon des techniques de collage dans le hall de la mairie. Les toiles de Lou Kat représentent des sujets féminins, dont une évocation de «La Joconde», ce qui a suscité une remarque du maire : **« Cette exposition aurait pu figurer dans le cadre de la Journée de la Femme ».**

REMISE DE LEUR CARTE D'ÉLECTEUR À DE JEUNES PABUAIS

Samedi 16 mars, les jeunes Pabuais, 8 filles et 16 garçons, étaient conviés par la municipalité à une céré-



monie de remise officielle de leur carte d'électeur et du livret du citoyen, par Annick Durand, adjointe en charge de l'état civil et de la révision des listes électorales, et Pierre Salliou, maire.

Sur les 24 jeunes, nés entre le 1^{er} mars 1994 et le 28 février 1995, huit se sont présentés en mairie pour cette cérémonie ; une majorité de jeunes s'était excusée en raison de l'éloignement pour cause d'études en dehors de la région.



• Distribution des lots avant le goûter



• Les jeunes électeurs en compagnie d'Annick Durand et des membres de la commission des enfants

UNE CONFÉRENCE SUR ANJELA DUVAL

Vendredi 29 mars, Ronan Le Coadic et Nathalie Caradec, deux spécialistes de l'identité et de la littérature bretonnes, ont animé une conférence passionnante sur la vie et l'œuvre de la poétesse bretonne, Anjela Duval. En préambule, quelques élèves de l'école bilingue ont déclamé quelques poèmes d'Anjela Duval.

Née le 3 avril 1905 au Vieux Marché, près de Plouaret, Anjela Duval s'était fait connaître du grand public français par l'émission télévisée d'André Voisin intitulée « Les conteurs » en 1971.



• Ronan Le Coadic et Nathalie Caradec

UNE CHASSE À L'ŒUF AU CROISSANT

Samedi 6 avril, une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, avaient rendez-vous à l'école du Croissant pour la seconde chasse à l'œuf organisée par la commission municipale des enfants.

Par chance, le soleil était de la partie, même si le fond de l'air restait frais pour la saison. Près de 50 kg de chocolat ont été achetés par les élus, mais plusieurs lots ont été offerts par des commerçants. Les enfants de moins de 6 ans devaient chercher les œufs cachés dans la cour de l'école, et ceux de 6 à 13 ans devaient retrouver des œufs durs portant un numéro, cachés autour du terrain de football et dans ses abords immédiats, qui leur donnaient droit à de beaux trophées en chocolat.

EXPOSITION DE LA PHOTOGRAPHE IRANIENNE SHADI GHADIRIAN

Dans la continuité de la Journée mondiale de la Femme 2013, après Ploumagoar et Grâces, l'exposition de l'artiste photographe iranienne, Shadi Ghadirian, née en 1974 à Téhéran, a été présentée dans le hall de la mairie.

Après avoir étudié son art à l'Université libre de Téhéran, Shadi Ghadirian enseigne la photographie pour plusieurs institutions de la ville. Elle travaille également pour le musée de la photographie de Téhéran. Elle est apparue sur la scène artistique internationale dans les années 1990, et depuis elle est devenue l'une des artistes les plus actifs et remarquables d'Iran, largement présente en Europe, aux États-Unis, au Moyen-Orient et au-delà, et ses œuvres sont achetées par les musées à travers le monde.



• Au fond, des photos de la série « Be Colorful » (2004-2005)

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS

Mercredi 8 mai, élus et Pabuais se sont réunis devant le monument aux morts, pour célébrer le 68^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, marquant ainsi la fin du second conflit mondial. Au cours de son allocution, Jean-François Chevoir, président de la section locale de l'UFAC, a demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour nos compatriotes, engagés au Mali, qui donnent encore aujourd'hui leur vie pour la patrie.

Après la lecture des messages par les enfants de la commission municipale et les dépôts de gerbes, Jean-Pierre Colivet a entonné « La Marseillaise » reprise en chœur par l'assemblée.



• Dépôt de gerbe par le président de l'UFAC et les enfants

Les potiers à Pabu...



• Potiers au travail – Toile de Bernard Le Quellec

L'histoire de Pabu, notre histoire, est liée à celle des potiers. Pendant plusieurs siècles, et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, les potiers ont exercé leur métier principalement à Kérez et à la Poterie.

Au 18^e siècle, les Etats de Bretagne envoyèrent cinq élèves potiers à la faïencerie de Quimper, déjà très renommée à l'époque, tant en Bretagne qu'à l'étranger. L'un de ces élèves, chassé par la Révolution de 1793, revint à Pabu où il apporta, dans l'exercice de son art, des procédés nouveaux auxquels il initia ses enfants. Le retour de ce potier imprima un nouvel élan à la poterie pabuaise, qui figura ainsi au premier rang des manufactures potières de Bretagne. Cet élan ne devait se ralentir et disparaître qu'avec la guerre 14/18.

Les conditions de travail des potiers étaient extrêmement difficiles. Eté comme hiver, les pieds dans l'eau et dans la boue, il fallait sans cesse pétrir et repétrir l'argile, vivre en une demeure basse où la lumière pénétrait à peine et où l'atmosphère était continuellement chargée de fumée. De plus, la poussière de plomb, qu'il leur fallait répandre pour le vernissage des ustensiles et qu'ils respiraient fatalement, avait pour conséquences des maladies souvent mortelles.

Les maisons de potiers se composaient d'un rez-de-chaussée percé d'une porte et de deux petites fenêtres, d'un grenier percé d'une lucarne, le tout coiffé d'une toiture en chaume sans cheminée. L'intérieur de ces demeures, au sol en terre battue, était parfois divisé en deux pièces à l'aide d'une cloison de meubles. L'âtre était fait de quelques pierres plates. La

fumée du foyer, se répandant dans la maison, avait pour fonction de contribuer, avant de disparaître par la lucarne du grenier, au séchage des poteries.

L'alimentation des potiers se réduisait à de la bouillie d'avoine, de la soupe, du pain, du beurre, et deux fois par semaine de la viande salée.



• Maison d'habitation de potiers à la Poterie en Pabu (Théophile Salaün)

A Pabu, on fabriquait des cruches à eau, des ribots (barattes), des pots, des jattes à lait, des lèchefrites, des tuyaux, des pichets, des plats, des terrines... à partir d'argile prélevé dans le bois de Pommerit. La présence d'argile et de bois à très largement contribué à faire naître à Pabu des ateliers et des fours de potiers.

Ces poteries, à usage domestique, étaient vendues sur le marché de Guingamp et dans toute la région environnante et ce jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Seule la fabrication d'épis de faitage revêt un caractère décoratif.

D'après René Théophile Salaün

Une exposition d'œuvres de Bernard Le Quellec, dont une partie représente des potiers et des poteries, aura lieu dans le hall de la mairie, du 8 au 22 juin prochain.



• Animations :

Du 30 mars au 16 avril, la bibliothèque a accueilli une exposition sur l'écrivain briochin « Louis Guilloux, de Bretagne et du monde, Mémoires d'un responsable », à l'occasion des 30 ans du prix littéraire Louis Guilloux. Cette exposition, consacrée à l'importance de la Bretagne et de la ville de Saint-Brieuc dans l'œuvre de l'écrivain, mettait également l'accent sur la liberté de jugement et la lucidité d'un homme qui savait, lorsqu'il le fallait, prendre ses responsabilités, témoin des événements qui ont fait le siècle, mais aussi acteur de son temps.

• Emilie Coz présente l'exposition aux invités



Afin de clôturer l'exposition, une dictée à laquelle ont participé enfants et adultes, s'est déroulée samedi 13 avril. Le texte de la dictée « La comédie des animaux » a donné du fil à retordre à la vingtaine d'inscrits. Des chèques-librairie ont été remis aux deux meilleures

dictées dans chaque catégorie (*junior/adultes*). Une belle expérience qui sera certainement renouvelée prochainement.

• La salle du conseil a été reconvertie en salle de classe



• Soirée contes...

Sur une initiative des bibliothèques de Guingamp Communauté (*Pabu, Plouisy, Saint-Agathon, Ploumagoar, Grâces*), une soirée contes en présence de la compagnie « Un temps de chien » a eu lieu le 7 juin dernier. « Les contes du chien qui pleut » sont des histoires pour les petits et les grands où se mêlent le merveilleux, l'absurde, le burlesque, l'aventure.



HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi : 10h-11h30/15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-11h30

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

- Abonnement familial : 11€
- Abonnement individuel : 7 €
- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Supplément DVD : 5€

• LA BIBLIOTHÈQUE C'EST AUSSI...

- **Plus de 12 000 livres empruntables** (*nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...*). Si vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas, nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-le nous !
- **Un choix de CD et DVD** pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- **Un poste informatique** mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique.
- **Un large choix de livres en gros caractères** et des livres lus pour les personnes aux yeux sensibles.
- **Un service gratuit de portage de livres** à domicile pour les personnes à mobilité réduite (*personnes âgées, malades, femmes enceintes, ...*).

Objets trouvés

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'objets trouvés, non réclamés, viennent s'accumuler dans un placard de la mairie.

Parmi ces objets, on peut trouver parapluies, parkas, tee-shirts, lunettes, foulards, chaussures, portables, etc. Si vous avez perdu un

objet ou un vêtement à l'occasion d'un bal ou d'une autre manifestation, nous vous invitons à prendre contact avec l'accueil de la mairie et à décrire précisément l'objet égaré, ce qui vous amènera peut-être à visiter ce placard pour y retrouver vos objets perdus



Le relais Paroissial

Marie, nouvelle cloche de l'église Saint-Tugdual, a été coulée

Les ouvriers de la fonderie Cornille-Havard, à Villedieu-les-Poêles, ont procédé, vendredi 12 avril, à la coulée de la troisième cloche de l'église Saint-Tugdual, baptisée Marie, devant une importante délégation de Pabuais, composée d'élus et de membres du relais paroissial, à laquelle s'était joint Francis Morcel, curé de la paroisse de Guingamp.

Paul Bergamo, président de la fonderie, qui a réalisé récemment huit nouvelles cloches pour Notre-Dame de Paris, attendait la délégation pour une visite des ateliers en compagnie d'un collaborateur de l'entreprise qui a expliqué aux visiteurs les procédés de fabrication d'une cloche, mélange de savoir-faire ancestral et de techniques très modernes utilisant l'outil informatique.



• Le groupe de Pabuais sur les marches de la mairie de Villedieu-les-Poêles



A l'issue de la visite, Paul Bergamo, rejoint par le gérant de la société de campanologie Alain Macé, en charge de la fourniture et de l'installation de la cloche, a installé les membres du groupe dans deux endroits de l'atelier pour assister à la coulée de deux cloches, dont celle de Pabu, après une bénédiction de la coulée par Francis Morcel.

Le métal en fusion, l'airain (ou bronze), constitué de 78% de cuivre et de 22% d'étain, a été versé dans le moule à une température de 1 180° C. Quelques jours plus tard, le moule aura été cassé et la cloche apparaîtra. Elle sera sablée, brossée, ciselée, polie et accordée avant d'être livrée.



• Le chef fondeur (de dos), dirige la coulée de la nouvelle cloche

Cette troisième cloche a été totalement financée par une souscription publique mise en place par le relais paroissial de Pabu et par diverses manifestations organisées par ce même relais. La municipalité assure la maîtrise d'ouvrage en raison du caractère communal de l'édifice. Marie, un bébé de 79 kg, sera bénie vendredi 21 juin sous la présidence de Monseigneur Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Le relais paroissial

Le club des Ajoncs d'or

Les activités du club

- L'assemblée générale extraordinaire, du 31 janvier, renouvelle le tiers des membres du C.A et reconduit dans leur fonction plusieurs membres du bureau. L'association compte, pour cette année, 191 adhérents.
- Le bal du 10 février a attiré un nombreux public, dans une ambiance divertissante, joyeuse et amicale.
- Un repas festif, autour d'un couscous et de délicieuses pâtisseries, marque les 35 ans du club.
- Le concours de belote qualificatif du 29 mars, aboutit à la sélection de 4 équipes en vue du concours interclubs à Saint-Agathon.
- Le concours de boules interclubs, du 15 avril, regroupant douze clubs, composé de 18 triplettes mixtes, a rencontré un grand succès.
- La fête des octogénaires, s'est déroulée dans un esprit festif et convivial. Elle est le point culminant de nos activités car elle met à l'honneur, nos amis octogénaires.



Sorties

- La première sortie de l'année, à Pen-ar-Prat, a été pour le très prisé « cochon grillé », alliant à la fois spectacle culinaire et gastronomie traditionnelle.



- Les marches et randonnées organisées, depuis le début de l'année, dans des conditions climatiques aléatoires, n'ont pas découragé nos nombreux et vaillants randonneurs.



- La randonnée au Menez-Bré, réalisée dans des conditions hivernales, n'a pas entamé la bonne humeur des participants, ici réunis devant la chapelle Saint Hervé.





Comité local de la FNACA

Assemblée générale :

Elle s'est tenue samedi 26 janvier 2013 en matinée en présence de Pierre Salliou, maire, de Bernard Henry, adjoint, et de très nombreux adhérents. Le bilan financier et une rétrospective des activités de l'année ont été présentés et approuvés. Le comité compte 85 adhérents dont neuf veuves. L'importante participation démontre l'intérêt que chacun porte à notre comité. Cette réunion s'est achevée par le verre de l'amitié, suivi d'un repas qui a réuni 108 convives dans une très bonne ambiance.

Anniversaire officiel de la fin de la guerre d'Algérie :

Le 51^{ème} anniversaire du cessez-le-feu, marquant la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, a pris cette année un relief particulier avec la reconnaissance de cette date comme Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette cérémonie commémorative a été suivie par une nombreuse assistance, en présence des élus, dont le maire, Pierre Salliou, et sept porte-drapeau. Après les dépôts de gerbes et la lecture des manifestes, la croix du combattant a été remise à Roger Heurtel, Auguste Le Guillou et Yves Méheut ; la médaille de reconnaissance de la Nation a été décernée à Hippolyte Bénech, Gérard Capron, Ernest Le Coz, Jean Le Pape et Louis Uro. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clos la manifestation.



• Les nouveaux décorés entourés du maire et du président de la Fnaca

En raison de problèmes de santé, la médaille de reconnaissance de la Nation a été décernée à Yvon Le Bleiz et à Albert Tréguier à leur domicile par le président accompagné d'une délégation du comité.

Sortie annuelle :

Le mercredi 3 avril, 42 adhérents ont profité d'une journée ensoleillée, mais fraîche, pour la sortie annuelle. La remontée du Trieux à bord d'une vedette confortable, au-delà du pont de Lézardrieux, et retour par l'île de Bréhat a été une découverte très appréciée. Après un bon déjeuner au restaurant de l'Arcouest, tout le monde s'est rendu à Loguivy-de-la-Mer et à l'Abbaye de Beauport. Une journée dans la convivialité qui laisse de bons souvenirs.

Le président, Joseph LE GALL



Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche



Animations du 1^{er} semestre 2013

Notre assemblée générale du 6 février 2013 a ouvert les manifestations du premier semestre. Elle s'est déroulée à la salle des fêtes en présence de Madame Edmonde Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne, Monsieur Richard Marcade, président Nord-Bretagne zone ouest, Madame Brigitte Luce, assistante sociale de Paimpol, Monsieur Pierre Salliou, maire de Pabu. Cette réunion annuelle a été suivie par de nombreux adhérents très attentifs aux nouvelles informations. Un repas couscous, servi à l'issue de cette assemblée, a été savouré par 82 personnes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



• Les intervenants à a réunion annuelle à Pabu

15

Assemblée générale Nord-Bretagne

Elle s'est déroulée le dimanche 7 avril à Tinténiac (*Ille-et-Vilaine*) en présence de Monsieur Jacques Schirmann, président national, toujours inquiet de l'avenir de notre marine marchande et pêche ; les réponses aux motions exposées lors de notre congrès national sont trop souvent négatives ou peu satisfaisantes. Souhaitons un avenir meilleur.



• Les Pabuais réunis lors de l'assemblée générale à Tinténiac

Manifestation prochaine

Notre traditionnel « cochon grillé » est programmé le samedi 20 juillet à Lanrodec au terrain de Kerprin. Comme chaque été, nous vous attendons très nombreux.

Notre association est toujours à votre écoute et à votre disposition pour toutes vos différentes démarches administratives.

Retraités et futurs retraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment, vous serez les bienvenus. Tél. 02.96.21.39.57

Bon été à tous

Le président, Henri TRIFOL

Nag a blijadur da deskiñ e skol ar yezhoù ! *

* APPRENDRE À SKOL AR YEZHOU CE N'EST QUE DU PLAISIR !



Encore une année riche en événements.

Le père Noël est passé voir les maternelles et leur a apporté de nombreux cadeaux. L'après-midi, petits et grands ont pris le goûter offert par la municipalité, à la salle des fêtes. L'occasion pour les CE et CM d'interpréter leur chanson devant un public, en vue du Kan Ar Bobl.



En février, les princesses, les chevaliers, les cow-boys... s'étaient réunis sur la place du bourg pour fêter le carnaval, puis ils sont allés danser et manger quelques crêpes préparées par les parents et les institutrices.



Les 18 et 19 mars, les CE et CM sont partis en direction de Belle-Isle-en-Terre pour deux jours de classe rivière. Ils en sont revenus épuisés mais heureux, avec plein de choses en tête pour poursuivre les apprentissages en classe.

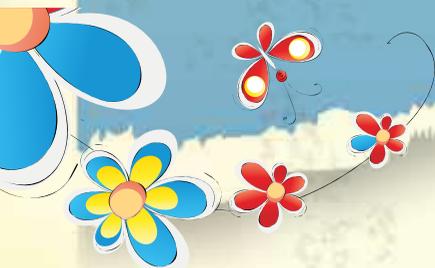


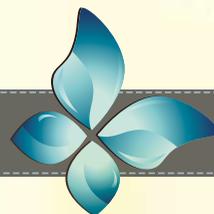
Après leur sélection aux éliminatoires de Maël-Carhaix, les CE et CM sont revenus gagnants de la finale du Kan Ar Bobl à Pontivy (ex-æquo avec une école du Morbihan).



Les PS, MS, GS et CP se sont rendus à Cavan le 19 avril pour une animation « éveil à l'écoute » au centre de découverte du son, Kreizem ar son.

Kenavo !





Les activités sportives et culturelles de l'amicale seront mises au repos pendant les mois de juillet et août. Celles-ci ont été suivies par les adhérents avec beaucoup d'assiduité.

17

Les manifestations du premier semestre 2013

En dehors des activités régulières, le 1^{er} semestre a été marqué par des moments forts, et tout particulièrement l'assemblée générale de la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor le vendredi 5 avril à la salle des fêtes. Patrice Bogas, président de l'amicale, avait été sollicité par Pascal Gilbert, délégué départemental, pour organiser cette assemblée. Proposition que nous avons acceptée et que nous avons préparée avec beaucoup d'intérêt. Malheureusement, le décès brutal de ce dernier, le 13 mars, a beaucoup affligé l'équipe de l'amicale. Patrice Bogas, lors de son intervention, a fait part de sa vive émotion avec le départ prématuré de Pascal Gilbert, et une minute de silence a été observée.

Camille Binder, a présidé cette assemblée en présence de nombreux élus, dont Annie Le Houérou, députée, Didier Robert, conseiller général, Josiane Corbic, conseillère régionale, Claude Le Goux, inspecteur de l'Éducation nationale, Pierre Salliou, maire, Bernard Henry, adjoint à la vie sportive et associative. Fondée en 1913, la FOL fédère des associations culturelles, sportives et scolaires, comme l'amicale laïque de Pabu, et toutes celles du département. « **Accompagner et impulser, avec les associations laïques et les écoles publiques, des actions sur le territoire des Côtes d'Armor, en s'appuyant sur les compétences et en référence aux valeurs de la ligue de l'enseignement, sont les missions essentielles de la fédération des œuvres laïques** » a précisé le président.



• Assemblée de la Ligue de l'Enseignement

A la fin de cette réunion, Camille Binder a remis à Patrice Bogas la médaille de la fédération des œuvres laïques. Un repas de 130 convives a clôturé cette assemblée.

Section marche

Toujours aussi dynamiques, les marcheurs parcourent chemins et sentiers dans la campagne et en bordure de mer. Cette année le rallye-rando était organisé à partir de Saint-Nicodème ; 9 équipages, soit 33 personnes, ont participé à cette journée « récréative » préparée par Guy et Gilles. L'arrêt pique-nique s'est déroulé dans une salle prêtée gracieusement au bourg de Saint-Nicodème. Après la pause-déjeuner, le groupe a effectué une petite marche digestive d'environ 6 km, suivie d'un goûter et de la remise des récompenses du rallye. Ambiance conviviale et chaleureuse pour cette sortie.



• Les randonneurs dans les sentiers de Saint Nicodème

Préparation de la sortie marcheurs/cylos les 1^{er} et 2 juin

Les responsables de la section marche et quelques adhérents se sont déplacés récemment à Mur-de-Bretagne, pour reconnaître les circuits pédestres qu'emprunteront les randonneurs lors du week-end des 1^{er} et 2 juin prochain, sortie annuelle programmée avec la section cyclos au Centre Vacanciel à Mur-de-Bretagne. Reprise des randonnées pour la saison 2013/2014 : mardi 27 août et dimanche 1^{er} septembre. Le détail de ces marches vous sera donné ultérieurement.

Reprise des activités courant septembre. Nous serons présents au forum des associations à Ploumagoar le samedi 7 septembre. Une visite à notre stand vous fera découvrir notre calendrier et ses dix activités pour la saison 2013/2014 (*inscriptions possible sur place*).

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : www.amicalelaiquedepabu.fr

Nous vous souhaitons un très bel été.

La secrétaire,
Nicolette TRIFOL



La saison 2012/2013 vient à peine de se terminer, et il est déjà possible de tirer les premiers enseignements. Fort de 240 licenciés, l'ETC avait engagé cette saison 4 équipes féminines et 7 équipes masculines dans les différents championnats départementaux et régionaux. Les résultats sont conformes aux objectifs fixés en début de saison.

Equipes féminines.

DI : Patricia Raulo et ses partenaires ont parfaitement rempli leur contrat en assurant le maintien.

DII : dans une poule difficile, le maintien n'a été obtenu qu'au terme de la dernière journée.

DIV : pas de montée pour les 2 équipes évoluant à ce niveau. Compte tenu de la qualité des joueuses composant ces équipes, on peut avoir quelques regrets. Mais ce n'est que partie remise pour la saison prochaine.

Equipes masculines.

R2 : beau parcours de l'équipe 1 pour sa 1^{ère} année à ce niveau. Elle termine 2^{nde} de son groupe derrière une impressionnante équipe de Perros.

DI : l'équipe 2 pouvait prétendre à la montée en R3. De nombreuses absences n'ont pas permis que cet objectif soit atteint.

Egalement en DI, l'équipe 3, emmenée par Sébastien Cadet, a lutté jusqu'à la dernière journée et a renouvelé son bail à ce niveau.

DIII : l'équipe 4 termine à une logique 4^{ème} place en poule de montée. Dans le même temps l'équipe 5, après un début de championnat difficile, s'est reprise et a enchaîné les victoires dans la phase retour.

DIV : les équipes 6 et 7 ont réalisé une belle saison, puisqu'à mi parcours, elles postulaient à la montée. La 2^{nde} partie de saison a été moins prolifique en victoires et elles doivent se satisfaire des accessits.

18

Le tournoi annuel, qui s'est déroulé fin avril-début mai, a également été de bonne facture. Pas moins de 196 joueuses et joueurs se sont affrontés sur les courts de Pabu et de Saint-Agathon, et dans la salle mise à disposition par le lycée Notre-Dame.

Les licenciés de l'ETC se sont également mis en valeur. On retiendra les succès de Paul Le Cocguen (11-12 ans), de Bastien Cadiou (13-14 ans), de Camille Malargé (15-16 ans), de Patricia Raulo (+35 ans). En simple hommes, 3 joueurs du club ont atteint le dernier carré, le dernier mot revenant à Olivier Pichon qui remporte le tournoi pour la deuxième fois.

Parallèlement, le club de Plérin a accueilli les finales départementales individuelles. Grosse satisfaction avec le titre départemental obtenu par Ange Cottin dans la catégorie des +60 ans. Il tentera, lors des finales régionales à Dinard, de décrocher une place pour les phases finales qui se dérouleront à Roland Garros. Pour sa part, Samuel Cojean n'a pas connu la même réussite en +35 ans et a dû s'incliner en finale départementale.



- Marina Le Bleiz (Tréguier), victorieuse du simple dames, et Fanny Duhamel (Vern/Seiche) finaliste, entourées de Bernard Henry, adjoint aux sports, et de Didier Robert, conseiller général

Equipes jeunes.

Les championnats jeunes se déroulent actuellement et ne s'achèveront que mi-juin. Les résultats obtenus jusqu'à présent laissent présager une fin de saison intéressante.

L'assemblée générale du club, prévue le 30 juin, clôturera la saison. Durant cette journée, les licenciés et leur famille pourront se retrouver autour de grillades et assister aux finales du tournoi interne.

Le vice-président,
Jean-Pierre LE GRAET



- Yvan Roger (Plouha) finaliste et Olivier Pichon, vainqueur du simple hommes

NOS DATES

- ✓ Juin
- ✓ Juillet
- ✓ Août
- ✓ Septembre
- ✓ Octobre

Calendrier des Manifestations

Juin

- 01-02 Sortie randos/cyclos de l'Amicale Laïque à Mur-de-Bretagne
 - 08-09 Sortie du club des Ajoncs d'Or au Puy-du-Fou
 - 09 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Fa Si La
 - 09 Kermesse de l'école du Croissant
 - 12 Journée conviviale de la FNACA
 - 13 Club des Ajoncs d'Or
 - 14 Soirée danse expression corporelle de l'Amicale Laïque
 - 20 Marche de clôture du club des Ajoncs d'Or avec pique-nique à Loquirec
 - 27 Buffet campagnard de clôture du club des Ajoncs d'Or
 - 29 Gouël ar Skol / Kermesse organisée par l'APE de Skol Ar Yezhoù
 - 30 Assemblée générale de l'ETC Saint-Agathon / Pabu
 - 30 Bal de la FNACA avec l'orchestre Véronique Cadanse
- 

Juillet

- 01 Fermeture définitive de l'aire de dépôt des végétaux
 - 20 Cochon grillé des pensionnés Marine Marchande et Pêche à Lanrodec
- 
- 

Août

- 25 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Dominique Moisan
 - 29 Club des Ajoncs d'Or
- 

Septembre

- 07 Forum des associations à Ploumagoar
 - 08 Bal de l'Amicale Laïque avec l'orchestre Alexandre Monn
 - 09-16 Voyage au Portugal du club des Ajoncs d'Or
 - 12 Club des Ajoncs d'Or
 - 22 Bal de la FNACA avec l'orchestre les Copains d'Abord
 - 26 Club des Ajoncs d'Or
- 
- 

Octobre

- 10 Club des Ajoncs d'Or
 - 20 Banquet des Ajoncs d'Or
 - 24 Club des Ajoncs d'Or
 - 26 Assemblée générale 30 ans de l'Amicale Laïque
 - 27 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Romance
- 



AGE D'OR SERVICES

Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- bricolage



3, rue des Pont-St-Michel - GUINGAMP
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76

guingamp@agedorservices.com

www.agedorservices.com

Plomberie
Chauffage
Energies Nouvelles

SArgoat Solutions Energies

Sanitaire • Ramonage
 Electricité • Salle de bains

Gilles Moisan
 ArgoatSolutionsEnergies@gmail.com

PABU / 02.96.21.18.99

Ets LEURANGUER

Ets LEURANGUER

02 96 45 20 53

- Fioul • Granulés de bois
- Bûches densifiées • Bois • Charbons



GEORGES HENRY

Peinture Décoration
DÉCORATION INTÉRIEURE

MOREL Michelle
 sarl-henrygeorges@orange.fr / www.henry-peinture.fr

Peinture - Décoration intérieure

MOREL Michelle



- Chaux ferrée • Effet béton • Papiers peints
- Patines • Staff...

- Extérieure :**
- Ravalement de façade
 - Isolation thermique extérieure

27 rue Porzou - 22200 GRACES - GUINGAMP
 Tél. 02 96 43 74 78 - Port. 06 20 71 56 53

REPR
 Imprimerie Numérique **COPIE**

11, VENELLE DE LA CASERNE
 22200 GRACES
 GUINGAMP
 TÉL. 02 96 21 39 30

reprocopie@gmail.com

POINT ILLUSTRATOR

ASADAL INTERNET, INC. started its business in Seoul Korea in February 1998 with the fundamental goal of providing better service to the world. "morning" Asadal has a well experienced programmers and The CEO and President studied game theory and statistics in the Ph.D. program at the University of Rochester in New York. He was originated from Korea but the eyes are open to the world.

REPR
 Imprimerie Numérique **COPIE**

vous souhaite une bonne année

2013

*Une page se tourne
 créons ensemble la suivante.*